

4 NEW YORK AVENUE
Société civile immobilière au capital de 1.000 euros
Siège social : 8 rue François Villon, 75015 Paris
749 966 289 RCS PARIS
(la « **Société** »)

DECISIONS DU GERANT EN DATE DU 15 JANVIER 2026

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-six,
Le 15 janvier,

Le gérant de la Société (ci-après, le « **Gérant** ») a pris les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

- transfert du siège social de la Société et modification corrélative de l'article 5 (*Siège social*) des statuts de la Société ;
- pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

Transfert du siège social de la Société et modification corrélative de l'article 5 (Siège social) des statuts de la Société

Le Gérant **décide**, conformément aux dispositions des statuts de la Société, et notamment à son article 5, de transférer le siège social de la Société, à compter de ce jour, sis actuellement au 8, rue François Villon, 75015 Paris, à l'adresse suivante : 4, Avenue de New York, 75016 Paris.

En conséquence, le Gérant **décide**, conformément aux dispositions des statuts de la Société et notamment à son article 5, de modifier ainsi qu'il suit l'article 5 (*Siège social*) des statuts de la Société :

« Article 5 – Siège social

Le siège social est fixé à l'adresse suivante : 4, Avenue de New York, 75016 Paris ».

Les autres stipulations de l'article 5 (*Siège social*) des statuts de la Société demeurent inchangées.

DEUXIEME DECISION

Pouvoirs en vue des formalités

Le Gérant **confère** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent acte à l'effet d'accomplir tous dépôts, publications, déclarations et formalités prévus par la loi et nécessaires à la mise en œuvre des décisions qui précèdent.

* * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Gérant.

DocuSigned by:
Daniel Lettmann
8B05E2999CF6464...

Monsieur Daniel Lettmann
Gérant de la Société